



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**L’AFFINERIE CCR REÇOIT POSITIVEMENT L’AVIS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES D’ARSENIC DANS L’EST DE MONTRÉAL EN 2019**

**MONTRÉAL, le 22 juillet 2020.** — L’affinerie CCR reçoit positivement l’avis de la Direction régionale de santé publique sur les émissions atmosphériques d’arsenic dans l’est de Montréal en 2019 et est satisfaite des résultats obtenus jusqu’à maintenant dans le cadre de son plan d’action relatif à l’amélioration de la qualité de l’air.

« Nous avons pris les moyens nécessaires pour rétablir la situation et réduire de façon significative les émanations d’arsenic. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus qui nous permettent de respecter les normes auxquelles nous sommes assujettis. Nous réitérons notre engagement à poursuivre le suivi des concentrations atmosphériques de métaux aux stations d’échantillonnage ainsi qu’à améliorer de façon continue les mesures de mitigation en place », a déclaré le directeur général de l’affinerie, monsieur Denis Beaulieu.

Rappelons que l’affinerie CCR a procédé à des investissements de près de 30 M \$ pour améliorer son bilan d’émissions atmosphériques. Ce plan d’action comprenait la construction et la mise en service, en novembre 2018, d’un nouveau dépoussiéreur qui, par sa performance, a permis de répondre aux recommandations de la Direction régionale de la santé publique.

**Une année d’opération pour obtenir des résultats probants**

Afin de s’assurer d’obtenir des résultats probants, il était nécessaire d’opérer le dépoussiéreur pendant une année complète. Ce premier cycle a donc été complété à la fin de l’année 2019 et les données recueillies ont été transmises en début d’année 2020 à la Direction régionale de santé publique, au Service de l’environnement de la Ville de Montréal et au ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

En réponse aux recommandations émises par la Santé publique, l’affinerie CCR a mis en place deux nouvelles stations d’échantillonnage de l’air ambiant, en milieu résidentiel. Ces nouvelles stations d’échantillonnage sont situées sur le terrain de la compagnie Chimie ParaChem et au jardin communautaire dans le secteur de Tétreaultville. Elles s’ajoutent aux deux autres stations existantes situées sur le toit du Centre récréatif Édouard-Rivest (CRÉR). L’affinerie continuera d’assumer les frais d’exploitation des stations d’échantillonnage et l’analyse des données qui est effectuée par une tierce partie afin d’en assurer l’intégrité et la conformité.

« Nous continuerons notre étroite collaboration avec les autorités concernées pour le suivi de la qualité de l’air de l’est de Montréal et poursuivrons nos actions d’engagement avec la communauté », a conclu M. Beaulieu en réitérant la volonté de l’entreprise de maintenir ses efforts d’amélioration continue.

Les 550 employés de CCR et les résidents du secteur sont au cœur des préoccupations de l’entreprise qui désire poursuivre son implication dans les différentes sphères de la communauté

de l'est de Montréal, où elle est présente depuis 90 ans. L'affinerie CCR demeurera vigilante et attentive à la situation.

### **À propos de CCR**

Basée à Montréal-Est, l'affinerie CCR affine le cuivre par électrolyse, phase finale de sa transformation avant sa mise en marché. Ayant amorcé ses activités en 1931, l'entreprise compte aujourd'hui 550 employés et sous-traitants. L'affinerie CCR a une capacité de traitement annuelle de 327 000 tonnes de cuivre, en plus de traiter des métaux précieux, tels l'or, l'argent, le platine et le palladium. Pour plus d'information, visitez le [www.affinerieccr.ca](http://www.affinerieccr.ca).

- 30 -

Source : Affinerie CCR  
Pour information : Martine Robert | [mrobert@national.ca](mailto:mrobert@national.ca) | 514 212-7812